



Montpellier, le 15 juillet 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Syndicats : quatre femmes aux avant-postes de commandement**

Jusqu'à présent la sphère syndicale semblait relativement hermétique à la parité, comme si le monde du travail se déclinait seulement au masculin. Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT de 1992 à 2002, avait constitué une exception.

Vingt ans plus tard, force est de constater que le code a changé. Sophie Binet a été élue à la direction de la CGT à l'issue d'un congrès mouvementé ; c'est la première fois dans l'histoire du plus vieux syndicat français qu'une femme se trouve à l'avant-poste du commandement. A la CFDT, qui avait ouvert la voie, Maryse Léon succède à Laurent Berger.

Elisabeth Allain Moréno, montpellieraine, est la première femme à diriger le SE-UNSA. Et en Occitanie, c'est aussi une femme, Marie Claria qui est désormais secrétaire générale de l'UNSA Education.

En l'absence de toute contrainte légale, il faut y voir l'effet d'entraînement du combat du mouvement social des femmes pour la parité entamé il y a vingt cinq ans ( loi Constitutionnelle de juillet 1998), sans omettre celui de « l'exception occitane » qui a placé, autour de Carole Delga en Occitanie, en moins de cinq ans, six femmes à la barre, dont cinq à la Présidence de cinq Départements.

Pour Geneviève Tapié, Présidente de l'Observatoire régional de la parité, « *il y a de quoi faire oublier que le plus vieux syndicat français a renvoyé les femmes à leur foyer, dès la première guerre mondiale terminée* », et matière à valider la pertinence de l'analyse du prédécesseur de Mme Binet, qui proclamait « *la CGT n'est pas machiste, mais y a trop de machos à la CGT !* ».

L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie, salue, en solidarité et en responsabilité ces nouvelles élues.

Gageons que dans un seul élan, ces nouvelles promues dont il se félicite, feront, avancer, chacune dans leur couloir, tant le dossier de l'égalité salariale en souffrance

depuis la Directive européenne de 1972 « A travail égal, salaire égal », que la lutte contre les discriminations sexistes dans le monde du travail.

**Contact : Geneviève Tapié** [emc.tapie.genevieve@wanadoo.fr](mailto:emc.tapie.genevieve@wanadoo.fr)